

d'étude attentivement l'acte d'accusation, en devant le conseil de guerre.

Ah! le naïveté de cet acte d'accusation! qu'un homme ait pu être condamné sur un ~~point~~ acte c'est un prodige d'iniquité. Je ~~sais~~ <sup>de la</sup> les honnêtes gens de le lire. Jam que leur cœur bondisse d'indignation et crie leur révolte en pensant ~~qu'il~~ à l'expiation d'immensurée, là bas, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, ~~mais~~ on n'a trouvé ~~aucun~~ papier compromettant, crime; il va parfois dans son pays d'origine, crime; il est laborieux, il ~~manque~~ a le souci de tout savoir, crime; il ne se trouble pas, crime; il se trouble, crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assorties dans le vide! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation; nous n'en trouvons qu'une seule en fin de compte, celle du bordereau;

12

et nous apprenons même que les experts n'étaient pas d'accord, qu'un d'entre eux, M. Gobert, a été bousculé militairement, parce qu'il se permettait de ne pas conclure dans le sens désiré. ~~Il fut arrêté~~ aussi ~~de~~ vingt-trois officiers qui étaient venus accabler Dreyfus de leurs témoignages. Nous ignorons encore leurs interrogatoires, mais ~~il est certain~~ que tous ne l'avaient pas chargé; et il est à remarquer en outre que tous appartenaient aux bureaux de la guerre. ~~C'est~~ C'est un procès de famille, on et l'autre côté, et il faut s'en souvenir: l'état-major a voulu le procès, l'a jugé, et il vient de le juger une seconde fois.

Donc il ne restait que le bordereau, sur lequel les experts ne s'étaient pas entendus. On raconte que, dans la chaumière du wosuil, les juges ~~dès lors~~ allaient naturellement acquitter. Et comme l'on comprend l'obstination désespérée, avec

laquelle, pour ~~expliquer~~<sup>justifyer</sup> la condamna-<sup>13</sup>  
tion, on affirme aujourd'hui l'existence  
d'une pièce secrète, accablante, la pièce  
qu'on ne peut montrer, qui l'égale tout,  
devant laquelle nous devons non  
nichir, le bon Dieu invisible et in-  
connuissable. Je la nie, cette pièce, je  
la nie de toute ma puissance ! Une  
pièce ridicule, oui, peut-être la pièce  
où il est question de petite femme,  
et où il est parlé d'un certain Dr<sup>e</sup>  
qui devint trop exigeant, quelque mari  
sans doute trouvant qui on ne lui pagit  
pas sa femme assez cher. Mais une pièce  
intéressant la défense nationale, qu'on  
ne saurait produire sans que la guerre  
fût déclarée demain, non, non ! C'est  
une mensonge ; et cela est d'autant  
plus odieux et cynique, qu'ils men-  
tent impunément, sans qu'on puisse

<sup>14</sup>  
les en convaincre. Ils aiment la France,  
ils se cachent derrière sa légitime émotion,  
ils ferment les bouches en troublant les  
cœurs, en pervertissant les esprits. Je  
ne connais pas de plus grand crime civique  
Voilà donc, monsieur le Président,  
les faits qui expliquent comment une er-  
rante judiciaire a pu être commise ; et  
les preuves morales ~~lèvent~~ la situation  
de fortune de Dreyfus, ~~tant~~ l'absence  
de motifs, son continual cri d'innoc-  
cence, achérant de le montrer comme  
une victime ~~perdue~~ des extraordinai-  
res imprécations du commandant du  
Puty de Clam, du milieu clérical où  
il se trouvait, de la chasse aux "sales  
juifs", qui déshonneure notre époque.

\* \* \*

Et nous arrivons à l'affaire Le-  
rhaugy. Quoi que se soit passé, bar-

coups de conscience restant troublés profondément, s'inquiétent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus.

Je ne ferai pas l'histoire des doutes, puis de la conviction de M. Scharrer-Kettner. Mais, pendant qu'il feuilletait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Landsherr était mort, et le lieutenant-colonel Picquart lui avait succédé comme chef du bureau des renseignements. Et c'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que le dernier entretien entre l'y mains une ~~p~~ lettre-télégramme, adressée au commandant d'Esterhazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'ouvrir une enquête. La <sup>certitude</sup> est qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il connaît ses soupçons à sa

<sup>16</sup> supérieurs hiérarchique, le général Gouraud puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ~~ministre~~ de la guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, j'entends le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister au sein du ministère de la guerre. ~~Les résultats~~ de ma <sup>recherche</sup> à ce sujet y sont et ce qu'il faut affirmer bien haut c'est que le général Gouraud convaincu de la culpabilité d'Esterhazy, c'est que le général de Boisdeffre et le général Billot ne manifestent pas le moins que le fameux Gobderneau fut de l'écriture d'Esterhazy. ~~Il fut à cette constatation~~ ~~que l'enquête~~ ~~des~~ ~~lieutenant-colonel~~ Picquart avait abouti. Mais l'envoi

était grand, car la condamnation d'Esteb  
rebarz entraînait inévitablement la révi-  
sion du procès Dreyfus ; et c'était ce  
que l'état-major ne voulait à aucun  
prix.

Il dut y avoir là une minute pro-  
chologique pleine d'angoisse. Remarquez  
que le général Billot n'était empêtré  
dans rien, il arrivait tout frais, il  
pouvait faire la vérité. Il n'osa pas, dans  
la terreur sans doute de l'opinion pu-  
blique, ~~peur~~ aussi dans la crainte  
de livrer tout l'état-major, le général  
de Bonnefond, le général Gonse, sans com-  
pter les sous-officiers. Puis, ce ne fut  
là qu'une minute de combat entre sa  
conscience et ce qu'il croyait être l'in-  
térêt militaire. Quand cette minute  
fut passée, il était déjà trop tard.  
Il s'était engagé, il était compromis. Et, depuis lors, ~~sa~~ responsabilité

<sup>14</sup>  
n'a fait que grandir, il a pris à sa  
charge le crime des autres, il est aussi  
comptable que les autres, il ~~est~~ plus con-  
table qu'eux, car il a été le maître  
de faire justice, et il ~~n'a rien fait~~.  
Comprenez-vous cela ! voici un ~~général~~  
que le général Billot, que les ~~gens~~  
de Bonnefond et ~~le général~~ Gonse sa-  
vent que Dreyfus ~~peut-être~~ est  
~~peut-être~~ innocent, et ils ont  
gardé pour eux cette effroyable ~~se-  
cret~~. Et ces gens-là deviennent, et ils  
ont des femmes et des enfants qu'ils  
aiment !

Le ~~lieutenant~~-colonel Figurat  
avait ~~regret~~ son devoir d'honnête hom-  
me. Il insistait auprès de son supé-  
rieur, ~~pour que la vérité fût faite au~~ au  
nom de la justice. Il lui suppliait même,  
il leur ~~fit~~ disait un bien peu de détails

étaient impolitiques devant le terrible orgueil  
~~il qui était au contraire~~, qui devait égaler la mort,  
lorsque la vérité serait connue. Ce fut, plus tard, le langage que M. Scherzer-Kuntruz tint, <sup>également</sup> au général Billot, l'adjurant par patriotisme de prendre en main l'affaire, de ne pas la laisser s'aggraver au point de devenir un désastre public. Non ! le crime était commis, l'état-major ne pouvait plus avouer son crime. Et le lieutenant-colonel Picquart fut envoyé en mission, où l'éloigna de plus loin en plus loin, jusqu'en Tunisie où l'on voulut même un jour <sup>ignorer</sup> sa bravoure en le chargeant <sup>de</sup> d'une mission qui l'aurait fait sûrement mourir, dans les parages où le marquis de Morès a trouvé la mort. Il n'était pas en dignité, le général Gouraud entretienait avec lui une corresp <sup>pondance</sup> amicale. Lieutenant, il eut des secrets qu'il ne put dévoiler

il eut des secrets qu'il ne fait pas bon (20) d'avoir surpris. A Paris la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait ~~de quelle~~ l'orage attendu éclata. M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant Estherazy comme le véritable auteur du Complot, un moment où M. Scherzer-Kuntruz allait déposer, entre les mains du juge des bœufs, une demande en révision du procès. Et c'est ici que le commandant Estherazy ~~maltraitait~~. Des témoignages le montrent d'abord affolé, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il parle abondamment, il étonne Paris par la violence de son attitude. C'est que dès le second qu'il était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, ~~par~~ une dame mystérieuse s'il était même dérangé de venir pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver.